



## Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 12709, lieu-dit « Portions d'Aven », zone industrielle**
  - o Agrandissement d'un couvert existant et création d'un local de rangement
  - o N° de consultation e-construction : 261fa70e
- **Parcelle 11854, lieu-dit « Le Raffort », zone résidentielle 0.5**
  - o Pose d'une pergola
  - o N° de consultation e-construction : eacd2c1e
- **Parcelle 13151, lieu-dit « Les Sâles », zone résidentielle 0.3**
  - o Installation d'une pergola
  - o N° de consultation e-construction : c3d98881
- **Parcelle 2800, lieu-dit « Terreauneuf », zone résidentielle 0.3**
  - o Construction d'une villa individuelle
  - o N° de consultation e-construction : 9ee29bac
- **Parcelle 12680, lieu-dit « Proumay », zone résidentielle 0.3**
  - o Remplacement d'une pompe à chaleur air/eau intérieure par une pompe à chaleur air/eau extérieure
  - o N° de consultation e-construction : e85ef3bf
- **Parcelle 14728, lieu-dit « Portions d'Aven », zone industrielle**
  - o Installation d'une enseigne lumineuse et décorations en façade
  - o N° de consultation e-construction : 50ed3115
- **Parcelle 4696, lieu-dit « Balavaud », zone résidentielle 0.3**
  - o Construction d'une villa, d'un couvert à voitures et d'une pergola
  - o N° de consultation e-construction : ac3aebdb
- **Parcelle 2800, lieu-dit « Terreauneuf », zone résidentielle 0.3**
  - o Construction de deux murs de soutènement
  - o N° de consultation e-construction : 8d80a74d
- **Parcelle 13417, lieu-dit « Balavaud », zone résidentielle 0.5**
  - o Construction d'une clôture pare-vue
  - o N° de consultation e-construction : daa4191f
- **Parcelle 455, lieu-dit « Zabadar », zone résidentielle 0.3**
  - o Rénovation et transformation du bâtiment existant / Dérogation art. 92 RCCZ (nombre de logements)
  - o N° de consultation e-construction : 026c9aac
- **Parcelle 9260, lieu-dit « Portions d'Aven », zone industrielle**
  - o Modification des enseignes publicitaires
  - o N° de consultation e-construction : df89fba5

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

**Vétroz, le 20 juin 2025**

**L'Administration communale**

---



Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré **e-Construction**.  
Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.  
<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>